

INTRODUCTION

Depuis quelques années, un intérêt croissant semble se manifester pour la recherche en éducation au Maroc. Le besoin s'en fait sentir de plus en plus explicitement, exprimé par une demande d'information de plus en plus grande. Mais cet intérêt et ce besoin se heurtent à des obstacles divers, dont l'un des moins négligeables, à notre avis, est la carence documentaire.

Celui qui désire travailler, ou même simplement s'informer de manière quelque peu systématique, sur le problème de l'enseignement se trouve devant une difficulté de taille : celle de l'information documentaire.

Les études sur la question sont rares et, la plupart du temps n'étant pas publiées, elles demeurent entourées du voile de l'anonymat dans les rayons des bibliothèques universitaires et les archives des services administratifs. Les études publiées sont généralement des analyses ponctuelles, touchant un aspect ou un autre de l'enseignement et restent souvent marquées par le poids des événements ou des circonstances qui les ont suscitées. L'on reste insatisfait devant le manque de profondeur de leur analyse et la rapidité de leurs conclusions.

On est tenté alors, pour satisfaire sa curiosité, de revenir aux « sources », aux données de base, c'est-à-dire, entre autres, aux chiffres, aux textes et aux événements originels. Mais, c'est précisément à ce niveau que l'on rencontre les plus grandes difficultés.

D'abord, les informations sont éparpillées dans les archives, les bulletins, les journaux, les revues, les annuaires, etc. Leur collecte exige beaucoup de temps et de patience. Ensuite, on est souvent déçu par la qualité des documents : les informations qu'ils contiennent sont, dans beaucoup de cas, trop partielles ou, ce qui est plus problématique, présentent des incohérences d'un document à l'autre. Il faut un travail indéfini d'élaboration et d'élucidation pour obtenir des informations pertinentes et fiables. Enfin, difficulté plus grande encore, certains documents fondamentaux sont ou bien épuisés ou bien jalousement gardés contre l'« indiscrétion » des curieux.

C'est pour pallier, en partie, cet ensemble de difficultés que nous avons entrepris ce travail. Son but est de mettre à la disposition de ceux qui s'y intéressent, un instrument susceptible de faciliter le travail de réflexion et de recherche sur l'enseignement, cela en rassemblant dans un même document des informations de base (des faits) difficiles à trouver pour les raisons que nous avons mentionnées.

Cet ouvrage consiste donc en un ensemble de documents relatifs

à la question de l'enseignement au Maroc. Il couvre — inégalement — la période du Protectorat et celle de l'Indépendance.

Ces documents concernent divers aspects de la question. Certains sont relatifs à l'aspect historique, c'est-à-dire aux faits et aux événements qui ont marqué ou jalonné l'évolution du système d'enseignement. D'autres se rapportent à son aspect institutionnel : il s'agit de textes qui structurent et régissent le fonctionnement du système, tout au long de son évolution, dans ses différentes composantes et à ses divers niveaux. D'autres documents montrent cette évolution sous l'aspect quantitatif : effectifs des élèves et des étudiants, effectifs du personnel, équipements, scolarisation, rendement, etc... Une autre catégorie de documents offre une approche de la question sous l'aspect politique. Il y est fait état du débat qui a accompagné l'évolution du système depuis l'Indépendance. Ces documents traitent des orientations de la politique éducative de l'Etat d'une part et des options des organisations politiques, syndicales et culturelles nationales d'autre part. Enfin, d'autres éléments documentaires se rapportent à l'aspect bibliographique de la question : il s'agit des études consacrées aux problèmes de l'enseignement au Maroc.

Du point de vue de leur nature, les documents réunis dans ce travail sont de deux sortes : les uns sont entièrement élaborés : il s'agit de la chronologie, du corpus des textes législatifs, des séries et tableaux statistiques et de la bibliographie ; les autres sont des originaux sélectionnés et reproduits en totalité ou en partie : c'est le cas des textes relatifs à la politique gouvernementale et aux options des organisations nationales.

Les documents sont groupés sous six rubriques qui correspondent à autant de parties du recueil : chronologie de l'enseignement, table des principaux textes législatifs, données statistiques, textes gouvernementaux, options des organisations nationales, bibliographie.